

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	17 <sup>ème</sup>
Nom de site		Numéro	T10DC5
Adresse du site	19, boulevard Pereire	Hauteur	R+6 (22.37m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	24/05/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	27/05/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	24/06/2024

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G), 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 310°, 80° et 220°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6 (22m) 220°
Estimation	3G/4G/5G (2100): 310° < 4V/m - 80° < 5V/m - 220° < 4V/m 5G (3500): 310° < 4V/m - 80° < 5V/m - 220° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	24.22m (310° et 220°, 23.92m (80°)		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes à faisceaux fixes et orientables sur des mâts intégrés dans des fausses cheminées
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

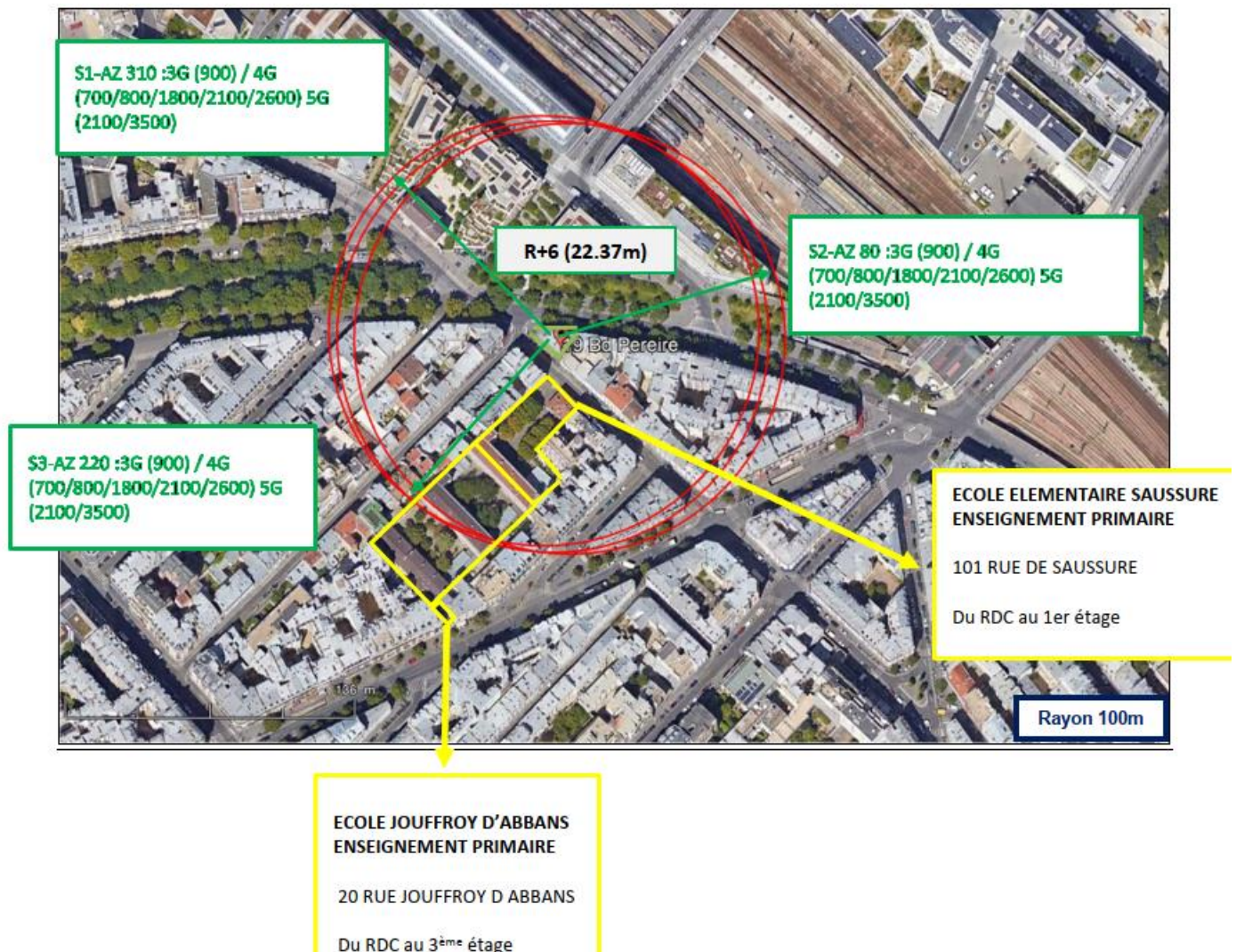
**Date :** Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

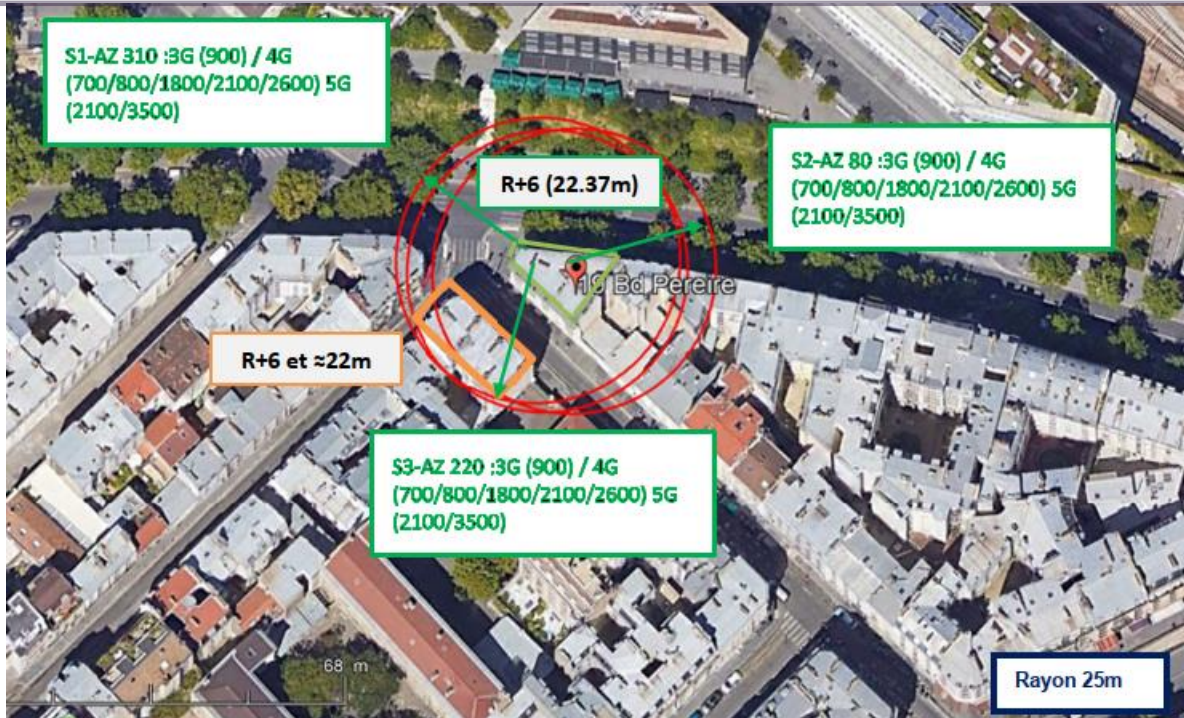
## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ECOLE JOUFFROY D'ABBANS ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	20 RUE JOUFFROY D ABBANS	2	Oui	95,30	<1
ECOLE ELEMENTAIRE SAUSSURE ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	101 RUE DE SAUSSURE	2	Non	16.54	<1



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 19 BOULEVARD PEREIRE 75017 PARIS-17E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 310°	Azimut 80°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16.5 m	22.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

a. Azimut 80°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 19 BOULEVARD PEREIRE 75017 PARIS-17E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

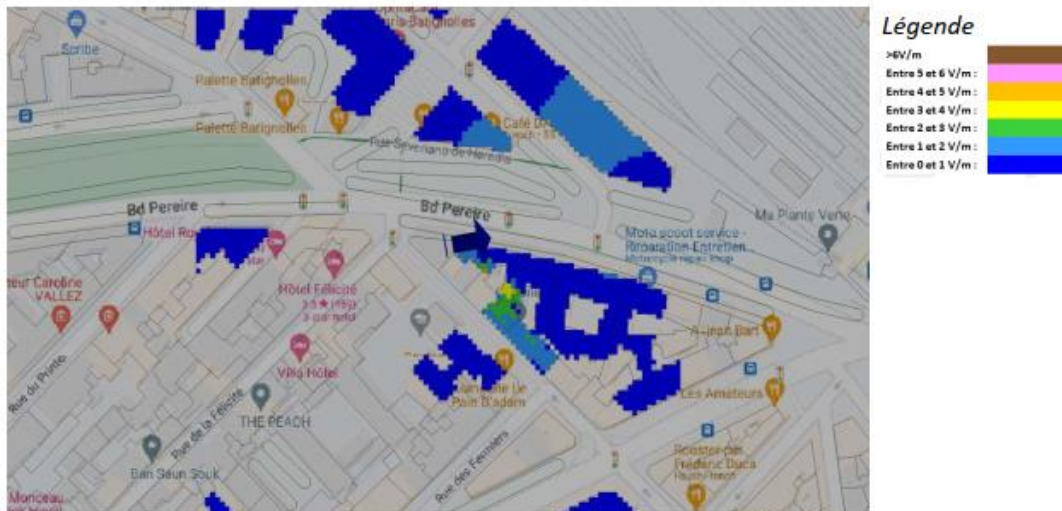
	Azimut 310°	Azimut 80°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### a. Azimut 80°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



## Vue des Antennes Avant/Après

État de l'existant :



État projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 310°



Azimut 80°



Azimut 220°

